

Encadrement pour archers intermédiaires - informations

27 SEPTEMBRE 2013

Bref aperçu sur la formation d'Instructeurs pour archers de niveau Intermédiaire".

Encadrement des Archers Intermédiaires

Résumé

L'instructeur des Archers Intermédiaires entraîne des archers de tous âges qui désirent s'améliorer dans une variété de contextes, habituellement impliqués au sein d'un club ou dans un programme organisé.

Ce type d'instructeur aide les participants à raffiner les habiletés de base et présente une variété de techniques plus complexes aux individus qui possèdent déjà une certaine expérience dans le sport et qui font montre d'un certain niveau de compétence en tir à l'arc.

Il/elle prodigue une formation plus "sur mesure", basée sur les caractéristiques de performance de chacun des participants et on s'attend à ce qu'il/elle puisse se charger de plus grands groupes.

On s'attend à ce qu'un instructeur qui travaille avec des archers intermédiaires soit un connaisseur dans tous les sujets relatifs à la sélection et à l'ajustement de l'équipement.

Il/elle peut également agir comme superviseur pour les instructeurs qui travaillent avec les débutants.

Formation

1. Un atelier qui comprend:

- La Planification d'une Pratique
- Analyse de la performance—10 étapes de tir
- Aide en entraînement—sécurité, équipement, etc.
- Tenir une session d'entraînement
- Gestion d'un programme—installations, sécurité, etc.
- Conception d'un Programme Sportif

2. La Prise de Décisions d'Ordre Éthique est offert dans le cadre des programmes Multi-Sports Provinciaux/Territoriaux

Évaluation

1. L'évaluation de l'entraîneur se fera durant la même fin de semaine que l'atelier

2. L'évaluation "sur place" sera organisée avec le Facilitateur d'Apprentissage

3. La composante d'évaluation de la Prise de Décisions d'ordre Éthique constituera un système national séparé "en ligne".

4. Un *portfolio* sera monté en incluant:

- Résultats du Test en ligne sur La Prise de Décisions d'Ordre Éthique.
- Plan d'Action en cas d'Urgence
- Plan d'Observation
- Plan de Pratique
- Modèle de Référence
- Diriger les Observations par un Facilitateur d'Apprentissage durant un atelier
- 3 Observations de parents et de participants
- 2 Observations de l'Administrateur du Programme ou du Club
- Auto Évaluation

Démonstration et Présentations

Durant l'atelier de formation, chaque candidat va donner au moins deux présentations pré-assignées.

Étude de Cas

Chacun des candidats va présenter, par écrit, dix (10) études de cas à partir de la liste fournie.

Chacun des candidats va présenter un ou deux cas au groupe.

Évaluation En-ligne - La Prise de Décisions d'Ordre Éthique

Les Entraîneurs participent à une démarche d'Évaluation Basée sur le WEB pour le module de Prise de Décisions d'Ordre Éthique. Cette démarche fournit l'occasion de tester ce qui a été appris, et automatiquement évalué et met à jour le dossier d'un entraîneur. On peut imprimer les résultats pour les placer dans le portfolio de l'entraîneur.

Portfolio

Un Portfolio devra être présenté dans les 12 mois, celui-ci devrait inclure:

- Le Plan d'une Pratique
- Un Plan D'Action (en cas) d'Urgence (PAU)
- Un plan d'observation
- Les Grandes lignes d'un programme
- Un Modèle de Référence
- Trois (3) évaluations provenant d'athlètes ou de parents
- Deux (2) évaluations faites par des administrateurs de club
- Une Auto-évaluation
- Le Rapport de l'Évaluation "en-ligne" portant sur La Prise de Décisions d'Ordre Éthique

Évaluation "sur place"

Une évaluation "sur place" alors que le candidat travaille avec des athlètes sera arrangée. Le candidat va remettre un modèle de référence, que l'Évaluateur sera en mesure de mesurer.

Source : TAC

Informations et conditions
d'inscription.

Tir à arc du Québec
4545 Pierre-De Coubertin,
Montréal, Québec
H1V 0B2

Téléphone
514-252-3054

Télécopie
514-252-3165

Adresse électronique
info@ftaq.qc.ca

**Nous sommes sur le
Web !**
www.tiralarcquebec.com

Exigences et conditions d'admissibilité

1. Être âgé de 16 ans et plus;
2. Être un archer initié avec une expérience de 6 mois dans la pratique du tir à l'arc;
3. Être membre de la TAQ.

Le coût de 125.00\$ inclut:

- Les documents de formation; L'inscription à l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et au Tir à l'Arc Canada (TAC); L'évaluation des participants et des travaux demandés. Informations importantes

La date limite pour s'inscrire est fixée à 30 jours avant la date du stage.

Le nombre est limité à 12 inscriptions.

Seulement les inscriptions accompagnées du paiement complet seront retenues.

Annulation de la part du participant :

-Avant deux semaines de la date du cours de frais de 25% seront retenus ;

-Aucun remboursement si annulation une semaine avant le stage ;

Annulation de la part de Tir à l'arc Québec : - Le coût du stage sera remboursé en totalité.

Les exigences de certification sont les suivantes :

LORS DU COURS :

- Assister à tous les modules du cours ; Réussir l'évaluation faite lors du cours par la personne-ressource.

APRÈS LE COURS :

- Les participants qui auront réussi, recevront une lettre d'attestation d'instructeur formé et évalué.

POUR OBTENIR LA CERTIFICATION VOUS DEVEZ :

- Compléter et réussir l'évaluation de Prise de décisions éthiques en ligne ; Compléter et transmettre le portfolio dans les 12 mois suivant le cours ;

HORAIRE DU STAGE :

- Vendredi de 19h00 à 22h00 ; Samedi et dimanche de 8h00 à 17h00

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour inscriptions utilisez le formulaire d'inscription qui est joint à ce message et disponible sur notre site internet www.tiralarcquebec.com sous l'onglet Formation – Entraîneurs